

Article 31 du Règlement

empêchera une surpêche du genre de celle que les Français ont pratiquée à la fin des années 80.

Il assure plus d'une centaine d'emplois pour la seule ville de Grand Bank en cette période extrêmement difficile, compte tenu d'un taux de chômage catastrophique et de la perte récente des emplois du projet Hibernia. L'accord n'est pas la solution à tous les maux, mais il met fin à un long et pénible conflit entre les deux pays et marque le début d'une ère d'entente entre la France et le Canada sur les pêches aussi bien que sur l'aquaculture, le tourisme, la protection de l'environnement et les transports.

Je félicite mes collègues, le secrétaire d'État aux Pêches et le ministre des Pêches, d'avoir réalisé cet accord.

* * *

• (1410)

[Français]

LE COMMERCE INTERNATIONAL

M. Bernard St-Laurent (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, il devient de plus en plus évident que la mission commerciale en Asie de Team Canada est une vaste opération de propagande. On laisse croire aux Québécois et aux Canadiens que c'est une mission qui a généré des milliards de dollars en contrats pour des entreprises canadiennes et québécoises.

La réalité est tout autre. Un grand nombre de ces contrats avaient déjà été signés depuis belle lurette et la mission de Team Canada n'a rien à voir avec leur réalisation. C'est le cas notamment de l'entente de principe liant Bombardier et Power Corporation qui a été signée en avril dernier.

Mais il y a pire. Plusieurs pseudo-contrats ne reposent que sur des ententes de principe et des lettres d'intention. En fait, les contrats fermes sont trois fois moins importants que les chiffres mirobolants qu'a laissé circuler le gouvernement.

Comme aurait pu le dire Confucius, «vélo qui roule n'amasse pas mousse».

* * *

[Traduction]

LA BANDE INDIENNE DE PENTICTON

M. Jim Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt, Réf.): Monsieur le Président, je veux attirer l'attention de la Chambre sur une question très grave. Depuis deux semaines, la bande indienne de Penticton bloque l'accès au centre de ski Apex Mountain, dans ma circonscription. Ce n'est que la dernière d'une série de barricades dressées sur les routes par cette bande depuis 1990. Chaque fois que cela se produit, une entreprise qui fournit des emplois d'hiver importants fait les frais d'un conflit qui est attisé par les deux parties en cause.

Il faut trouver une solution durable aux problèmes historiques qui causent cette situation pour empêcher une escalade qui conduirait à des événements comme ceux d'Oka. Depuis mainte-

nant deux semaines, j'essaie de communiquer avec le ministre des Affaires indiennes pour discuter des préoccupations des électeurs de ma circonscription, tant autochtones que non autochtones. Jusqu'à maintenant, il n'a pas jugé utile de me répondre. Pourtant, chaque jour qui passe nous rapproche d'un conflit insoluble. J'exhorte le ministre à ne pas être lui-même un obstacle, mais à jouer un rôle utile dans cette affaire. Sa passivité ne peut que rendre la recherche d'une solution plus difficile.

Je l'exhorte à se rendre utile et à amener les deux parties à se rencontrer plutôt que de contribuer à aggraver le problème.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS AUTOCHTONES

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake, NPD): Monsieur le Président, je veux aujourd'hui rendre hommage aux anciens combattants autochtones.

Le vendredi 11 novembre, à 11 heures du matin, j'ai assisté à la cérémonie du Souvenir organisée par la bande crie de Poundmaker en l'honneur de tous les anciens combattants autochtones. Un cairn élevé en l'honneur de ces anciens combattants a été dévoilé et des couronnes de fleurs ont été déposées après la cérémonie du Souvenir.

Je félicite la population de Poundmaker d'avoir pris cette initiative et je profite de l'occasion pour rappeler au peuple canadien l'insigne contribution des peuples autochtones aux forces armées du Canada lors des deux guerres mondiales et de la guerre de Corée.

Je tiens également à rappeler au gouvernement fédéral que le ministère des Anciens combattants n'a toujours pas réglé les griefs soulevés par les anciens combattants autochtones.

J'espère que, d'ici le prochain jour du Souvenir, ces griefs auront été réglés comme ils doivent l'être.

* * *

L'ENTENTE SUR LES PÂTES ET PAPIERS

Mme Anna Terrana (Vancouver—Est, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral a conclu une entente administrative sur les pâtes et papiers avec la Colombie-Britannique.

Grâce à cette entente cosignée par le ministre de l'Environnement, des Terres et des Parcs de la Colombie-Britannique, les règlements fédéraux établis en vertu de la Loi sur les pêches et la Loi canadienne sur la protection de l'environnement seront administrés en harmonie avec les lois de cette province sur les effluents liquides des usines de pâtes et papiers. Cela montre bien que notre gouvernement est déterminé à harmoniser ses efforts avec les provinces et territoires pour améliorer l'environnement au Canada.

Cette entente ne fait que des gagnants. Les contribuables sont gagnants grâce à la rationalisation des activités gouvernementales. Les patrons et les travailleurs de l'industrie des pâtes et papiers sont gagnants grâce à la simplification des procédures de déclaration et d'autres procédures. L'environnement est gagnant